



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 NOVEMBRE 2019

L'AFDM s'est réunie en Assemblée Générale le 14 novembre 2019 sous la présidence de Me Philippe Godin qui a ouvert la séance à 17 h.

Présents : MM. ABALLEA, BRAJEUX, BOISSON, DE CORBIERE, DENEFFLE, FAGES, GRELLET, GUERIN, MME LAWSON, MM. LE PRADO, LEVY, LOOTGIETER, MME MESNIL, M. MIRIBEL, MMES NIAMBA, ODIER, M. PIETTE, MME RAYNAUD, MM. REMBAUVILLE-NICOLLE, SENTENAC (de), MME SOISSON, M. THOMAS, MME WITVOET.

Excusés : MM. ALVES, ANGENAULT, CACHARD, MME FOUCHIER-MATTE, MM. GONGORA, JOUFFRAY, MME LORCY, MM. MCLEAN MARSAC, NICOLAS, RICHMONT (de), MME SCWEITZER, MM. ROHARD, VIGNY, VAN DER VALK.

1. **Informations d'ordre général**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de Assemblée Générale du 23 mai 2019.

Elle approuve à la même unanimité les candidatures présentées par Monsieur Jean-Paul Thomas de :

- Madame Jianru CAI (Juriste d'entreprise), parrainée par Mme Françoise Odier et le Professeur Philippe Delebecque.
- Madame Farah GHALLOUSSI (Consultante en conformité réglementaire), parrainée par le Professeur Philippe Delebecque et M. Philippe Boisson.

en qualité de membres de l'Association.

Siège :

43/45, rue de Naples

75008 PARIS

Tél. 01.53.67.77.10

e.mail : contact@afdm.asso.fr

Site Internet : www.afdm.asso.fr

Le Président informe l'Assemblée Générale que le colloque franco-belge initialement prévu comme devant se tenir à Anvers le 24 octobre 2019 a été reporté au 5 mars 2020.

Il invite les membres de l'Association qui souhaiteraient participer à sa préparation à le mentionner sur la feuille de présence.

Il rend compte avec Me Luc Grellet et Me Sébastien Lootgieter du colloque du CMI qui s'était tenu à Mexico du 30 septembre au 2 octobre 2019.

Ce colloque a réuni une participation de plus de trois cent délégués représentant 38 associations nationales de droit maritime.

La délégation française était composée de Me Anne-Laurence Michel, Me Béatrice Witvoet et outre le Président de l'Association et Me Luc Grellet, de Me Sébastien Lootgieter et M. Stéphane Miribel.

Le Président, après avoir rappelé les principaux thèmes qui ont été traités, passe la parole successivement à Me Grellet et à Me Lootgieter.

Me Grellet, membre du Conseil Exécutif du CMI, insiste notamment sur la nécessité pour l'Association de prendre part aux travaux portant sur l'avenir du CMI et au financement des conteneurs, thèmes qui seront étudiés dans le cadre de commissions qui devront être constituées.

Me Lootgieter rend compte de l'avancement des travaux sur les risques cybernétiques et de la conférence présentée dans le cadre du colloque par les jeunes du CMI sur l'avenir des avocats maritimes.

Le Président rend compte enfin du colloque organisé par l'IDIT à l'occasion de la 50^{ème} année de sa création qui s'est tenu à Rouen les 10 et 11 octobre 2019 auquel Me Jérôme de Sentenac a apporté sa contribution en présentant un exposé sur « le statut des intermédiaires européens ».

Siège :

43/45, rue de Naples

75008 PARIS

Tél. 01.53.67.77.10

e.mail : contact@afdm.asso.fr

Site Internet : www.afdm.asso.fr

2. **Conférence de M. Loïc Aballea: « Où en est l'OMI dans la mise en œuvre des Normes en fonctions d'objectifs. Bref aperçu de la production réglementaire au plan international »**

Le texte de la conférence de M. Loïc Aballea qui a suscité de nombreuses questions et une large discussion est annexé au procès-verbal.

Le Président a levé la séance à 19 h00 après avoir rappelé que le nouveau Comité de Direction de l'Association et son prochain Président seront présentés pour leur élection à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 11 décembre 2019.

Philippe Godin

Président

PJ : Conférence de M. Loïc Aballea.

Siège :

43/45, rue de Naples

75008 PARIS

Tél. 01.53.67.77.10

e.mail : contact@afdm.asso.fr

Site Internet : www.afdm.asso.fr